Le Gouvernement a pris connaissance des informations, rendues publiques aujourd'hui, sur l'**étude** menée par des chercheurs français, mettant en cause l'innocuité à long terme du **maïs transgénique NK 603** sur les **rats**.

Les conclusions de cette étude font l'objet d'une saisine immédiate de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire. Elles feront également l'objet d'une analyse par le **Haut Conseil des Biotechnologies**. Elles seront également transmises en urgence à l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments. En fonction de l'avis de l'ANSES, le Gouvernement demandera aux autorités européennes de prendre toutes les mesures nécessaires en termes de protection de la santé humaine et animale, mesures qui pourront aller jusqu'à suspendre en urgence l'autorisation d'importation dans l'Union européenne du mais NK 603, dans l'attente d'un réexamen de ce produit sur la base de méthodes d'évaluation renforcées.

Cette étude semble confirmer l'insuffisance des études toxicologiques exigées par la règlementation communautaire en matière d'autorisation de mise sur le marché de produits transgéniques. Elle valide la position de précaution prise par le Gouvernement français sur le moratoire des cultures OGM.

Le Gouvernement demande aux autorités européennes de renforcer dans les meilleurs délais et de façon significative l'évaluation des risques sanitaires et environnementaux.